

**SIRTOM  
DU LAONNOIS**

**Votre collecteur  
de déchets !**

# L'écho tritou

N°44  
Juin 2015

www.sirtom-du-laonnois.com  
tritou@sirtom-du-laonnois.com  
f sirtom-du-laonnois.com



## Le SIRTOM agit pour réduire les déchets à la source,

Il y a du nouveau du côté Prévention des déchets, Enora LE TORTOREC notre chargée de mission s'est envolée vers de nouveaux horizons. Emily LORIETTE lui succède depuis mars 2015. A cette occasion, nous vous proposons un rappel des actions menées dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets.

## EDITO



Le SIRTOM du Laonnois, est lauréat de l'appel à projets national «Territoire zéro gaspillage, zéro déchet». 58 territoires ont été sélectionnés par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie dont un seul en Picardie, celui du SIRTOM (4 dossiers avaient été déposés).

L'objectif de ce programme, qui se déroulera sur 3 ans à partir de 2016, est d'accompagner des collectivités volontaires dans une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire : optimiser l'utilisation des ressources localement et mettre l'accent sur l'emploi et la solidarité, en somme les piliers du développement durable !

L'ensemble des acteurs locaux seront mobilisés (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces,...).

A noter qu'une enquête téléphonique est programmée pour le second semestre 2015. Il s'agira d'évaluer l'impact des actions du Programme Local de Prévention, mené depuis 2011. Nous vous remercions par avance de votre collaboration. Vos réponses seront précieuses et serviront à établir notre bilan.

Nous poursuivons par ailleurs la mise aux normes et la modernisation de notre réseau de déchetteries.

Les travaux programmés en 2015 concernent dix sites et devraient débuter avant cet été. Ils comprennent notamment l'extension et la surélévation de certains quais, la rénovation de l'éclairage et des clôtures, l'installation de la vidéo-protection et de garde corps, de la signalisation, des plantations ainsi que la réfection des locaux des gardiens.

Pour des raisons de sécurité, certains sites devront être fermés pendant les travaux. Une communication sera effectuée par affichage en déchetterie et mairie, sur notre site internet ainsi que sur notre page facebook et par voie de presse.

Bonne lecture !

**Le Président,  
Claude SINET**

### Sommaire

- Page 1 : Le SIRTOM agit pour réduire les déchets à la source.
- Pages 2 et 3 : Le site internet, Les infos et astuces de tritou, Les chiffres clefs du budget prévisionnel 2015.
- Pages 4 : Comment fonctionne la tarification des déchets ? Un nouveau centre de tri sur Urvillers !

### • Le compostage individuel : nous livrons à domicile votre composteur !



Des composteurs sur tout le territoire ! Comme indiqué sur nos camions de collecte, vous pouvez disposer d'un composteur à utiliser sur votre terrain, ou à plusieurs si vous habitez une résidence collective. On estime que 30 à 40% des ordures ménagères sont biodégradables et peuvent être compostées : une valorisation par le retour à la terre plutôt que la mise en décharge ! Nouvel arrivage prochainement avec un nouveau dispositif pour les plus téméraires d'entre nous : le lombricomposteur ! Un hôtel à vers de terre (attention il s'agit d'une espèce particulière) qu'il faudra nourrir de vos déchets de cuisine. Le Sirtom vous accompagne dans cette démarche novatrice. **N'hésitez pas à nous contacter que ce soit pour obtenir un composteur ou un lombricomposteur.**

### • Des Eco-gobelets pour votre éco-manifestation !

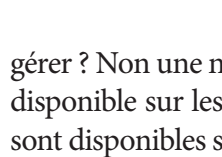
Pour toutes les associations souhaitant organiser une manifestation sans avoir à gérer des montagnes de gobelets jetables, des éco-gobelets sont disponibles gratuitement. Le kit de l'éco-manifestation intègre de plus, si besoin, le prêt de bacs pour faciliter le tri, la diffusion du guide du tri, la tenue d'un stand d'information sur la gestion des déchets ainsi que des animations en fonction de la disponibilité de nos agents.



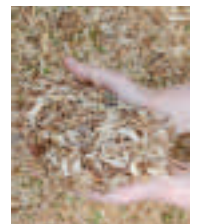
### • Autres actions d'évitement de production de déchets, sachant que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !



Le Sirtom a mis en place depuis 2013 une aide financière pour les parents utilisateurs de **couches lavables**. Demandez le dossier complet de façon à obtenir **jusqu'à 100 euros** pour vous soutenir dans votre démarche éco-citoyenne.



Déploiement du **service broyage des déchets verts** ; un déchet de plus à gérer ? Non une nouvelle matière valorisable en jardinant au naturel ! Ce service gratuit est disponible sur les déchetteries de Beautor, Laon et Guignicourt. Tous les renseignements sont disponibles sur notre page internet dédiée.

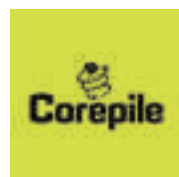


**Les bornes à vêtements** : maillage toujours plus dense, souvent à proximité des bornes à verre !! Remarquons cette année la performance concernant le recyclage des textiles en apport volontaire grâce aux bornes à disposition : +16% sur tout le territoire ! Saluons ici l'engouement des usagers sensibilisés par les affiches et le spot radio diffusé au quatrième trimestre 2014.

**Lutte contre le gaspillage alimentaire** : de nombreuses astuces sont à votre disposition sur notre site internet, afin d'optimiser vos achats ! Bon appétit, bien sûr !



### • Actions de prévention des entreprises



Votre entreprise peut aussi devenir un lieu de bonnes pratiques environnementales et participer à la dynamique du territoire ! Collecte des piles, optimisation des achats en fournitures respectueuses de l'environnement (produits d'entretien, production locale,...) ...Encore une fois le SIRTOM est à votre disposition pour vous aiguiller.

## Et si on disait tout... !

N'hésitez pas à nous envoyer par mail à l'adresse ci-dessus vos questions ou suggestions concernant la collecte des déchets ménagers, le recyclage, les déchetteries, la maintenance des bacs, ou la collecte des encombrants ... Ou pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au :

N°Azur 0 810 809 145

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

SIRTOM du Laonnois - Site Marc BUVRY - Faubourg de Leully - 02000 LAON - Tél. 03 23 26 80 00 - Fax. 03 23 26 80 01

## Site internet

Venez découvrir le nouveau site du SIRTOM sur le [www.sirtom-du-laonnois.com](http://www.sirtom-du-laonnois.com)

Que peut-on y trouver ?

La commande de mes bacs ou composteur

Les horaires de déchetterie

La borne à verre la plus proche de chez moi

Des astuces

La prévention des déchets

Les consignes de tri

Des vidéos,  
Les documents du  
SIRTOM

Les jours de ramassage

L'actualité



### Les infos et astuces de tritou



### Les ordures Ménagères Résiduelles ou Queue de Tri

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de nos équipes de collecte et éviter les déchets au sol, il est préférable de privilégier l'achat de sacs d'ordures ménagères

solides. En effet, il arrive que certains sacs craquent lors de la collecte.

Merci de votre compréhension !



### Les ateliers d'insertion des Restaurants du Coeur



Vente à Aulnois-sous-laon tous les deuxièmes vendredi et samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Vous pouvez les contacter pour leur acheter ou leur donner du mobilier, de l'électroménager en état de fonctionnement, des jouets...

Contactez les au 03 23 22 80 73.

Des locaux sont également disponibles sur les déchetteries d'Aulnois-sous-Laon, Beautor, Bourg et Comin, Crépy, Festieux et Laon pour accueillir vos dons, qui seront enlevés par le personnel des Restaurants du Cœur. Nous comptons sur vous !



### L'optimisation de la collecte du verre



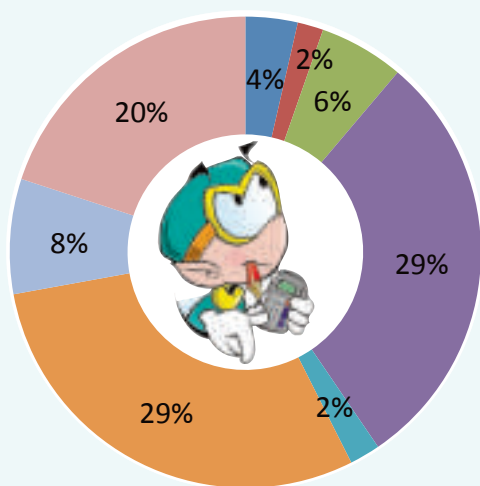
20 à 30% des emballages en verre finissent encore malheureusement dans le sac d'ordures ménagères.

Un diagnostic interne du parc de bornes à verre s'appuyant sur la méthodologie Eco-Emballages est en cours de réalisation. Cette étude est menée depuis février par une stagiaire en Master 2 Universitaire Sciences Technologies Santé ; Mention Qualité Hygiène Sécurité et Environnement. L'objectif est d'augmenter les performances de collecte du verre par l'optimisation du parc de bornes en termes de sécurité, d'hygiène et d'image.



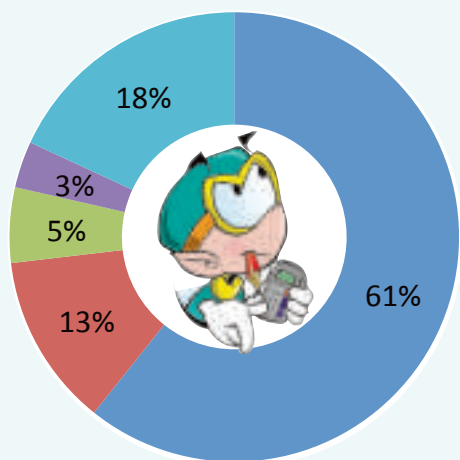
## Les chiffres clés du budget prévisionnel 2015

### Dépenses de fonctionnement 12 859 152 €



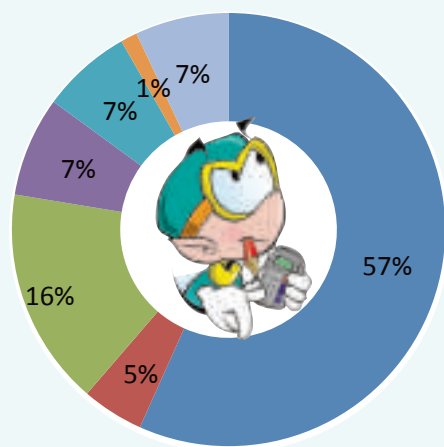
-  Carburant 460 000 €
-  Charges financières dont intérêts des emprunts 228 300 €
-  Contrats des prestations de service (dont traitement des déchets de déchetterie) 750 000 €
-  Contribution Valor'Aisne (traitement des déchets de la collecte) 3 766 880 €
-  Entretien du matériel roulant 270 000 €
-  Charges de personnel 3 801 100 €
-  Autres charges courantes 1 014 750 €
-  Autofinancement des investissements et amortissements 2 568 122 €

### Recettes de fonctionnement 12 859 152 €



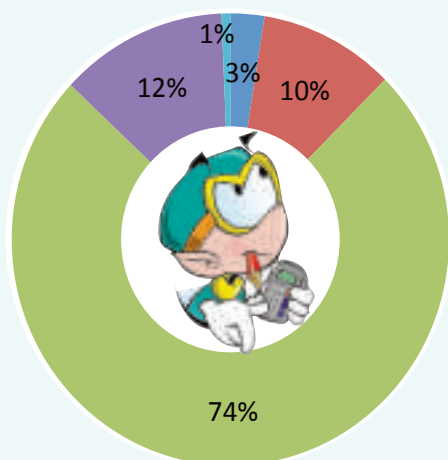
-  Contribution des collectivités membres (82 €/hab) 7 808 532 €
-  Soutiens des éco-organismes 1 597 000 €
-  Ventes de matériaux 696 730 €
-  Autres produits (cartes déchetteries, conventions...) 430 280 €
-  Fonds de roulement / cumulé 2 326 610 €






### Dépenses d'investissement 3 448 642 €



-  Travaux déchetteries 1 955 750 €
-  Achat de bacs, composteurs, bornes à verre 159 100 €
-  Echéances d'emprunts (capital) 561 145 €
-  Matériel roulant et chariot élévateur 256 850 €
-  Autres investissements 232 093 €
-  Amortissements 42 740 €
-  Report solde exécution n-1 240 964 €

### Recettes d'investissement 3 448 642 €



-  Fonds de compensation de TVA 86 443 €
-  Excédent de fonctionnement capitalisé 344 650 €
-  Autofinancement des investissements et amortissements 2 568 122 €
-  Subventions des travaux de déchetteries 426 950 €
-  Plus values de cession 22 477 €

## Comment fonctionne la tarification des déchets ?

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et Les Communautés de Communes du Chemin des Dames, des Vallons d'Anizy, de la Champagne Picarde, Villes d'Oyse



Les taxes locales  
TEOM  
REOM

### La contribution des usagers !

Contribution de 82€ / hab / an



Communication



Ancienne décharge

Prévention des déchets



Traitement/tri Valor'Aisne



Collecte



Déchetteries



Maintenance des bacs



Chaque collectivité adhérente au SIRTOM acquitte une contribution annuelle directement liée à sa population INSEE (82€/hab en 2015) couverte par la participation de ses habitants selon trois modes possibles.

**Les taxes locales :** Le contribuable finance le service déchets par l'intermédiaire de la taxe d'habitation, les taxes foncières (propriétés bâties et non bâties), et la contribution économique territoriale versée par les entreprises. Ce mode de contribution existe sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, la Communauté de Communes du Chemin des Dames.

**La taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :** Elle est basée sur la taxe foncière sur les propriétés bâties, avec possibilité pour le propriétaire de la répercuter sur le locataire.

Cette taxe finance tout ou partie du service déchets ménagers, elle est mise en place sur les Communautés de Communes des Vallons d'Anizy et Villes d'Oyse.

**La redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) :**

Cette redevance adoptée par la Communauté de Communes de la Champagne Picarde comporte **une part fixe par foyer et une part variable proportionnelle au nombre de personnes composant le foyer.**

Rappelons qu'une étude sur la tarification incitative est actuellement en cours.

## Un nouveau centre de tri sur Urvillers !



Valor'Aisne, syndicat de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, a été créé en 2003 afin de mutualiser le traitement des déchets sur le département. Il regroupe 18 Communautés de Communes, 2 Communautés d'Agglomération, un Syndicat Intercommunal et le Conseil Départemental de l'Aisne.

Le SIRTOM du Laonnois collecte vos déchets et c'est Valor'Aisne qui est chargé de leur transfert (optimisation du transport sur les routes), du tri des déchets recyclables, du compostage des biodéchets et du traitement des ordures ménagères résiduelles.

Valor'Aisne a construit un nouveau centre de tri et de transfert à Urvillers (près de Saint Quentin), qui a accueilli ses premiers déchets le 30 mars 2015. Innovante et de taille importante, cette installation permettra de trier jusqu'à 28 000 tonnes de déchets recyclables par an. La construction a duré 21 mois. Une dizaine de recrutements est prévue, via des structures d'insertion, afin d'accompagner la montée en puissance de l'installation dès septembre. Valor'Aisne va ainsi pouvoir trier sur ses propres sites (centres de tri d'Urvillers et de Villeneuve-Saint-Germain) l'ensemble des déchets recyclables produits sur son territoire.

Une galerie vitrée qui surplombe les équipements de tri permettra par ailleurs d'organiser des visites pédagogiques pour les écoles à partir d'octobre.

### Que se passe-t-il en centre de tri ?

Les déchets recyclables qui arrivent au centre de tri sont séparés en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques : bouteilles plastiques transparentes, bouteilles plastiques colorées, papiers, cartons, canettes en aluminium, canettes en acier. Cela est possible grâce aux agents de tri et à des équipements spécifiques (trommel, table balistique, machine de tri optique, ...). Un bon geste de tri de la part des habitants est essentiel, pour le bon fonctionnement du centre de tri. Les flux de déchets triés sont ensuite compressés et mis en balles, pour faciliter leur transport vers une usine de recyclage.



Et après ?

En 2014, Valor'Aisne a ainsi recyclé 1115 tonnes d'acier, 63 tonnes d'aluminium, 2577 tonnes de plastiques, 8396 tonnes de papier, 241 tonnes de briques alimentaires, 4498 tonnes de carton. Le recyclage de ces matières permet de faire des économies de matières premières, d'eau, d'énergie et d'éviter des émissions de gaz à effet de serre.

Ces matières sont utilisées pour fabriquer de nouveaux objets, par exemple des pulls polaires à partir du plastique recyclé, des pistons ou des vélos à partir des canettes d'aluminium, des nouvelles feuilles de papier à partir du papier recyclé, ...

Petit exemple : les 63 tonnes d'aluminium permettraient de fabriquer 36 918 trottinettes !



Sources : Valor Aisne

En utilisant Cocoon Silk plutôt qu'un papier non recyclé, votre impact environnemental est réduit de :

- 1 020 kg de matières envoyées en décharge
- 137 kg de CO<sub>2</sub>
- 1 370 km parcourus en voiture supérieures moyennes
- 36 797 litres d'eau
- 2 255 kWh d'énergie
- 1 658 kg de bois



### Comité de rédaction :

Directeur de publication : Claude SINET - Rédacteur en chef : Guénohé GADRET - Rédacteurs : Fabienne WAST et Sabrina CARLIER. Conception et réalisation : Sabrina CARLIER - Tirage : 38 500 exemplaires - Imprimerie : Alliance Partenaires Graphiques. Photos et images : Service communication, Folotia, Éco-Emballages.